

Belgium-Brussels: Post and courier services

OJ S 5/2023 06/01/2023

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Agence du stationnement

National registration number: 0833.260.781_28411

Postal address: Rue de l'Hopital 31

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: pverraes@parking.brussels

Telephone: +32 25633971

Internet address(es):Main address: <https://parking.brussels/>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=468851>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=468851>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=ASR-PB.A23-2155-F02>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=49679>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.5. Main activity

Other activity: stationnement

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché public de services relatifs au traitement administratif de l'envoi des courriers

Reference number: ASR-PB.A23-2155-F02_0

II.1.2. Main CPV code

64100000 Post and courier services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

L'Agence du stationnement a pour mission d'exécuter la politique de stationnement de la Région et d'en assurer le bon fonctionnement. Elle est chargée des missions visées à l'article 39 de l'ordonnance du 6 juillet 2022.

A ce titre, elle souhaite, par l'intermédiaire du présent marché, procéder à l'envoi des courriers nécessaires à l'exercice de ses missions et, en particulier, la mission de contrôle du stationnement et de perception des redevances de stationnement. A cet égard, il est précisé que la matière du recouvrement des redevances forfaitaires de stationnement est régie par l'article 16 de l'ordonnance du 6 juillet 2022 portant organisation de la politique du stationnement et redéfinissant les missions et modalités de gestion de l'Agence du stationnement de la Région de Bruxelles-Capitale (ci-après, « l'ordonnance du 6 juillet 2022 »).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

64112000 Postal services related to letters

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE Belgique / België

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Bruxelles

II.2.4. Description of the procurement

Il comprend trois postes indissociables :

Poste 1 : interface/module permettant l'automatisation de l'envoi postal des courriers

Il porte sur la mise à disposition d'une interface permettant l'automatisation de l'envoi postal des courriers à destination de tiers et des usagers :

Sont notamment visés (la liste est indicative) :

1. l'envoi des invitations (notifications) à s'acquitter de la redevance forfaitaire de stationnement ;
2. l'envoi des courriers de rappel (premier et deuxième rappel) aux usagers qui ne s'acquittent pas du montant dû dans les délais indiqués dans la notification visée au point 1 ;
3. le cas échéant, l'envoi de mises en demeure et, notamment, l'envoi de la mise en demeure préalable à l'établissement de la contrainte conformément à l'article 16, § 7 de l'ordonnance portant organisation de la politique du stationnement et redéfinissant les missions et modalités de gestion de l'Agence du stationnement de la Région de Bruxelles-Capitale,
4. les courriers de confirmation de l'octroi d'une carte de dérogation ;
5. les courriers indiquant à leur titulaire la fin de la période de validité desdites cartes de dérogation,
6. et de manière générale, l'ensemble des courriers à destination des usagers.

Ces documents doivent pouvoir être envoyés par courrier simple, courrier prior ou par recommandé.

Ce poste comprend notamment l'impression du courrier, sa mise sous enveloppe, sa distribution par service postal à l'adresse du destinataire conformément aux instructions du Pouvoir adjudicateur. Tous les services et fournitures nécessaires à l'exécution de ce poste, sans exception, sont compris dans le prix.

La distribution doit être garantie à maximum n+1, « n » étant le jour de validation du dossier pour envoi par le pouvoir adjudicateur. Le module doit aussi permettre à l'adjudicateur d'imprimer lui-même les documents disponibles.

Poste 2 : solution numérique alternative à l'envoi postal:

Au jour de la publication de l'avis de marché, le mode d'envoi privilégié et par défaut est l'envoi postal (avec possibilité prior, simple, recommandé).

L'objectif du Pouvoir adjudicateur est de réduire progressivement les envois postaux au profit de modes d'envoi numériques performants afin de réduire les coûts et diminuer l'usage du papier.

Pour une partie des envois, un mode alternatif à l'envoi postal devra dès lors être proposé conformément au prescrit de l'article 7.2.

Le module « solution » numériques » devra intégrer la possibilité d'utiliser un QR code, lié à un compte bancaire, afin de permettre aux usagers de s'acquitter du montant de la redevance due ou de celui de la carte de dérogation.

Poste 3 : Récupération à tout moment de l'ensemble des données

Les trois postes sont définis à l'article 7.2. Les exigences techniques relatives à chacun de ces deux postes sont définies dans la partie B intitulée « Clauses techniques ».

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

tacitement renouvelable pour quatre périodes successives d'un an supplémentaire

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.3. Technical and professional ability

Minimum level(s) of standards possibly required:

Classe: N/A, Catégorie: N/A

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 06/03/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 06/03/2023 Local time: 12:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science, 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

03/01/2023